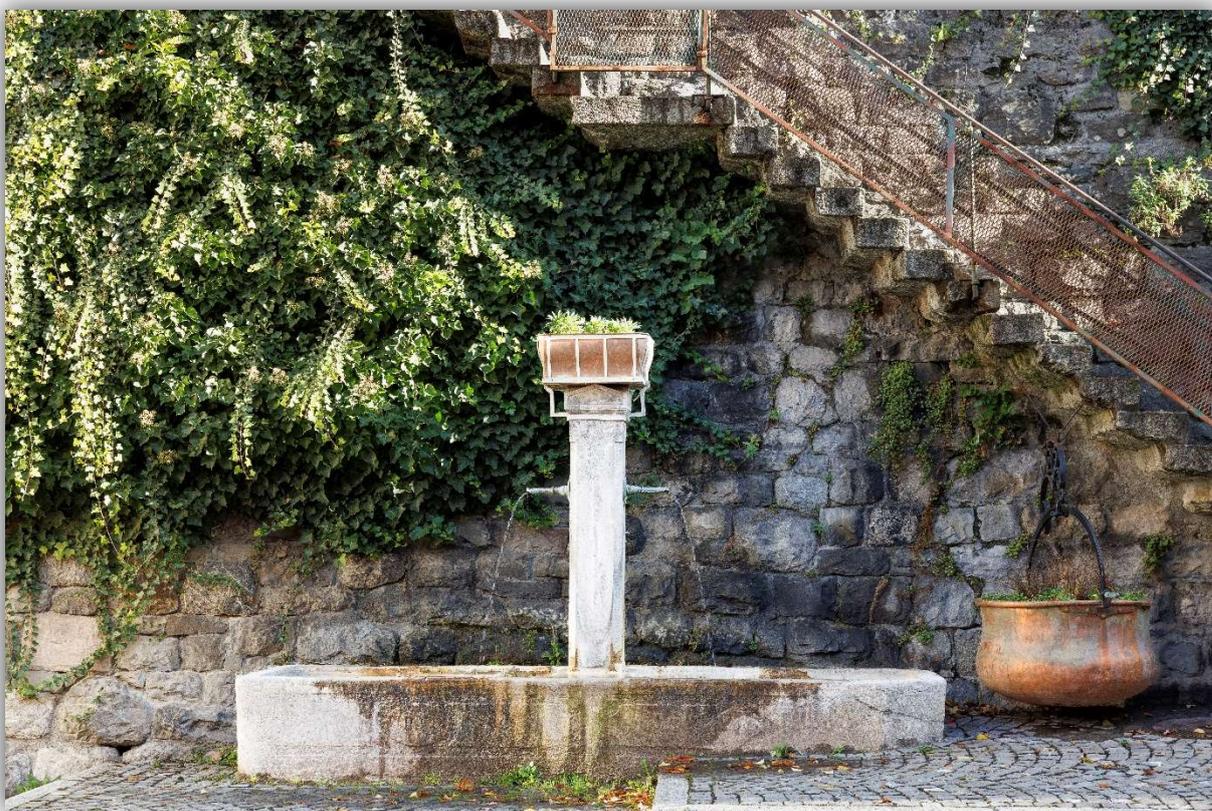




COMMUNE DE
MONTREUX

SOUS LA LOUPE DES ARCHIVES DE MONTREUX

RETOUR AUX SOURCES :
UNE HISTOIRE DE LA CONSOMMATION D'EAU À MONTREUX



Fontaine de la rue du Temple dans la Vieille Ville de Montreux, où coule l'eau de la source du Maralley, photographie Céline Michel, 2022

La journée mondiale de l'eau, le 22 mars 2025, nous donne l'occasion de nous poser la question de l'approvisionnement en eau de notre région par le passé... La présence du lac, mais aussi de nombreuses sources ont certainement mis la population de Montreux à l'abri des soucis, mais le développement touristique dès 1850 n'a pas manqué de soulever quelques questions...

On sait que les Romains aimaient les bains et avaient construits de grands réseaux d'eau, les fouilles conduites en 1987 à Baugy ont d'ailleurs mis à jour, dans l'enceinte d'une luxueuse *Villa romaine*, un complexe thermal privé datant du II^e siècle¹. Pour les siècles suivants, on ne dispose malheureusement d'aucune source nous indiquant comment la population médiévale s'approvisionnait. Il est très probable que, dans notre région, les habitants aient alors puisé l'eau du lac ou des cours d'eau pour leur usage domestique.

Dès le XVII^e siècle en revanche, on voit apparaître une préoccupation majeure dans les villages de Montreux : l'alimentation des fontaines. Ces points d'eau situés souvent au centre des villages deviennent un enjeu majeur des assemblées de village.

Il faut que la fontaine soit alimentée en eau, qu'on ait des canalisations – souvent faites de troncs d'arbres évidés – qui ne fuient pas, que chaque propriétaire puisse se servir de l'eau nécessaire... Mais il faut également veiller à ce que chaque maisonnée puisse faire sa lessive et que les paysans puissent abreuver leur bétail. Les fontaines sont centrales pour la vie des différents villages montreusiens comme en attestent les premiers procès-verbaux de villages qui nous sont parvenus. On y lit différentes mesures appliquées par les villages pour satisfaire les différentes utilisations de la population. Les plus grandes fontaines sont ainsi pourvues de plusieurs bassins pour séparer les usages.

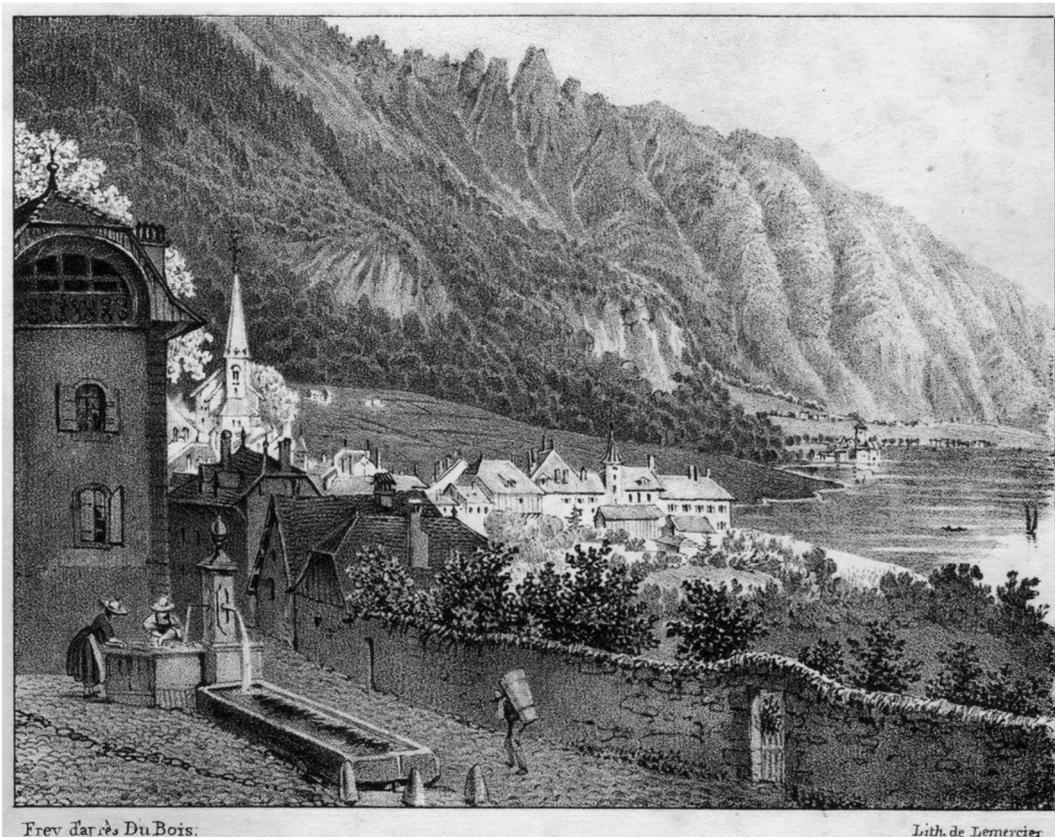


Fig. 1. FREY, DUBOIS et LEMERCIER : Gravure représentant la fontaine de Sâles, devant la Maison Visinand, env. 1850

Mais il faut également établir des règlements des fontaines, à l'image de l'affichette collée en 1852 sur la fontaine des Planches, qui interdisait :

De troubler l'eau du grand bassin, de dégrossir des tripes et les langues auprès des fontaines, d'y laver du poisson sans balayer les dépouilles, de se servir du bassin rond pour laver ou rincer les lessives, de faire aucun dépôt autour des bassins au-delà de 24 heures, et enfin, de punir les contrevenants par l'amende d'un franc².

L'ordre général et l'entretien de la fontaine est confié à un fontenier et même parfois, à une fontenièr³, chargée de vérifier les permis de lessive mais également d'infliger des amendes à ceux qui ne respectaient pas le règlement⁴.

On peine à imaginer aujourd'hui la corvée que représentaient les lessives avant l'introduction, après la seconde guerre mondiale des machines à laver électriques dans les ménages dans les années 1950 – et bien sûr, le sort des ménages aisés et modestes était fort différent.



Fig. 2. Deux femmes font la lessive dans la fontaine du chemin du Brison à Brent, sans date [1890-1920]

Mais aux alentours de 1880, la « grande lessive » – soit la lessive des draps et linges de maison – pouvait durer jusqu'à une semaine et nécessitait des procédés fastidieux : *trempage et échaudage en présence de potasse et de soude, battage, frottage, brossage, rinçage, bleuissement, blanchissage, amidonnage,*

essorage, séchage, raccommodage, repassage à la calandre ou au fer⁵.



Fig. 3. La place des Planches avec sa fontaine où les lavandières côtoient les touristes, sans date [1900-1910]

L'alimentation en eau et la gestion des fontaines sont ainsi discutées dans les assemblées de village. C'est en particulier le cas dans les villages situés sur l'actuelle rue du Pont, soit les villages des Planches et de Chêne, Sâles et Crin. Dès 1616, ces deux villages situés à proximité de la source du Maralley, gèrent son eau en copropriété sur décision du bailli bernois établi à Chillon⁶. D'abord par un droit d'eau sur la fontaine de la Place des Planches, puis, par une amenée d'eau à la fontaine de Sâles devant la maison Visinand avant d'alimenter les autres fontaines du secteur.

Les villages s'assuraient également que les usagers paient leur utilisation d'eau de la fontaine, puis leur usage propre, après l'introduction de l'eau courante dans les bâtiments des villages. C'est l'aubergiste Visinand qui en fait en premier la demande, en 1834. Il souhaite un fil d'eau pour alimenter la cuisine de son auberge⁷. Comme la famille a servi dans les armées napoléoniennes, il imagine faire couler le filet d'eau par le canon d'un de ses fusils. Même si l'aubergiste offre de payer généreusement ce service, l'assemblée du village s'inquiète du fait que la distribution de l'eau aux particuliers nuise à l'alimentation des fontaines publiques et lui oppose un refus. Daniel François Louis Visinand devra attendre 1848 pour obtenir, en même temps que

d'autres propriétaires de la rue, l'eau courante dans son établissement⁸.

Cet exemple permet d'illustrer un tournant. Si jusqu'à environ 1850, la distribution de l'eau dans les villages par les fontaines et puits avoisinants paraissait suffire, le développement du tourisme, en particulier à partir de 1850, va rabattre les cartes, les besoins des hôtels étant sans commune mesure avec ceux de la population locale.



Fig 4. La fontaine de Sâles, devant la Maison Visinand, env. 1860

Bien avant l'installation de l'eau ou de l'électricité dans les chambres, les hôteliers comprennent très tôt et déjà dès le milieu du XIXe siècle que la propreté de leur établissement est l'argument essentiel pour attirer la clientèle. Si les touristes séjournent dans la région, c'est pour profiter de l'air pur : il faut donc que l'hygiène dans les établissements soit le prolongement de cette pureté. De même, il faut absolument éviter la propagation des maladies dans ces établissements où parfois, les bien-portants croisaient des malades de la tuberculose...⁹

Au lavage rigoureux des chambres et linges de maison s'ajoute dès les années 1870 les équipements de confort : « l'eau courante, le gaz sont introduits peu à peu, et les bains chauds aux étages deviennent un attribut essentiel des meilleurs hôtels »¹⁰. Sans oublier

par la suite l'introduction des ascenseurs hydrauliques...

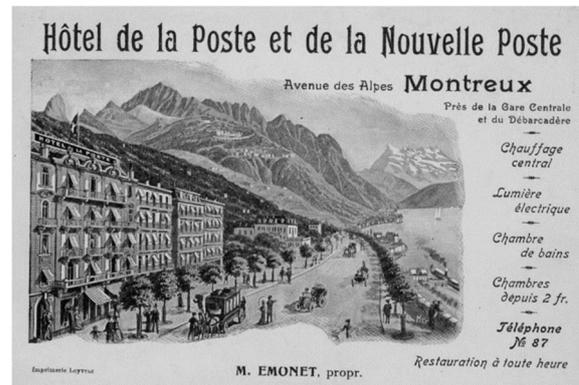


Fig 5. Publicité pour l'Hôtel de la Poste et de la Nouvelle Poste, pourvu de chambres de bains, env. 1905

L'arrivée du chemin de fer à Montreux en 1861, puis l'essor touristique qu'il a engendré a donc mis sous pression les questions d'approvisionnement en eau potable. Les autorités de l'époque se posent alors la question suivante : faut-il privilégier une eau de qualité – soit une eau de source – ou la quantité disponible dans le Lac Léman ? Les différentes villes suisses et européennes répondent chacune à leur manière à cette question primordiale. Pour la Riviera, et Montreux en particulier qui n'abrite pas un secteur industriel gourmand en eau, la réponse est sans conteste la nécessité de privilégier la qualité. Une fois cette décision prise, la qualité de l'eau de Montreux est érigée en nouvel argument touristique et de santé.

Fondée en 1881, la Société des eaux minérales alcalines de Montreux va investir ce créneau, en embouteillant l'eau de la source de Vernex. Vantées par des médecins, les vertus curatives de ces eaux contribuent à leur succès¹¹. L'eau sera distribuée dans une « Trinkhalle », un pavillon construit expressément à cet effet à quelques pas de la gare de Vernex-Montreux¹². Dans le même esprit que les bâtiments similaires de Baden Baden en Allemagne (construction en 1842) ou d'Interlaken (1863), cette Trinkhalle servait alors aux curistes qui se faisaient prescrire des cures d'eau à Montreux.

L'eau de la source de Vernex était réputée pour traiter des affections de l'estomac, des reins ou de la vessie¹³.

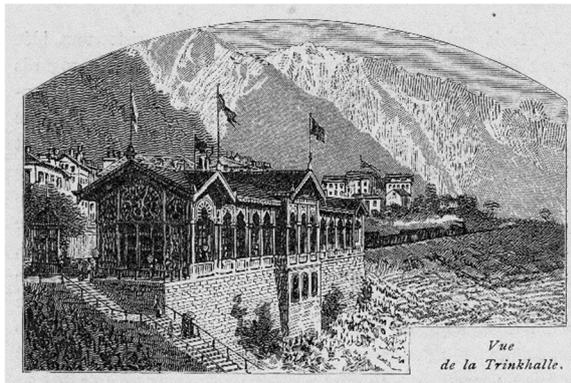


Fig. 6. Trinkhalle de la Société des Eaux Minérales construite en parqueterie d'Interlaken en 1881, env. 1885



Fig. 7. Bâtiment des Eaux minérales alcalines édifié par Louis Villard à l'emplacement de la Trinkhalle en 1897, env. 1900.

Assez rapidement toutefois, la consommation médicale de l'eau s'arrête. Dès 1897, la Trinkhalle est remplacée par un nouveau bâtiment – toujours visible sur le quai 1 de la gare de Montreux – et destiné à l'embouteillage et à la commercialisation de l'eau de Montreux¹⁴. Servie dans les établissements de la région – les hôteliers étant souvent actionnaires de la société – cette eau était même acheminée jusqu'en

Angleterre et connut un réel succès jusque dans les années 1980.



Fig. 8. Encart publicitaire paru dans la Feuille d'Avis de Montreux, 27.04.1900

Eloignons-nous à présent de cette réussite commerciale et revenons à la distribution de l'eau potable à grande échelle dans la région.

En 1861, les chemins de fer arrivent dans la région et les autorités comprennent rapidement que les fontaines et puits utilisés par les habitants ne vont pas suffire. En 1867, deux édiles veveysans acquièrent des frères Dufour des Avants le droit d'utiliser l'eau d'une des sources les plus abondantes de la région, la source des Avants. Pour acheminer l'eau jusqu'à Vevey, cette commune négocie avec les communes du Châtelard, de la Tour-de-Peilz et de Corsier et obtient, en 1868 le droit d'utiliser les routes cantonales pour y faire passer les conduites¹⁵. En octobre 1869, seize mois après la fondation de la Société des eaux des Avants, le réseau de distribution de l'eau des Avants dans la région est opérationnel et alimente les localités en aval des Avants, de la Rouvenaz à Vevey en passant par Chailly, avec plus de 28,5 km de conduites et des réservoirs permettant de distribuer l'eau dans toutes les localités partenaires !¹⁶

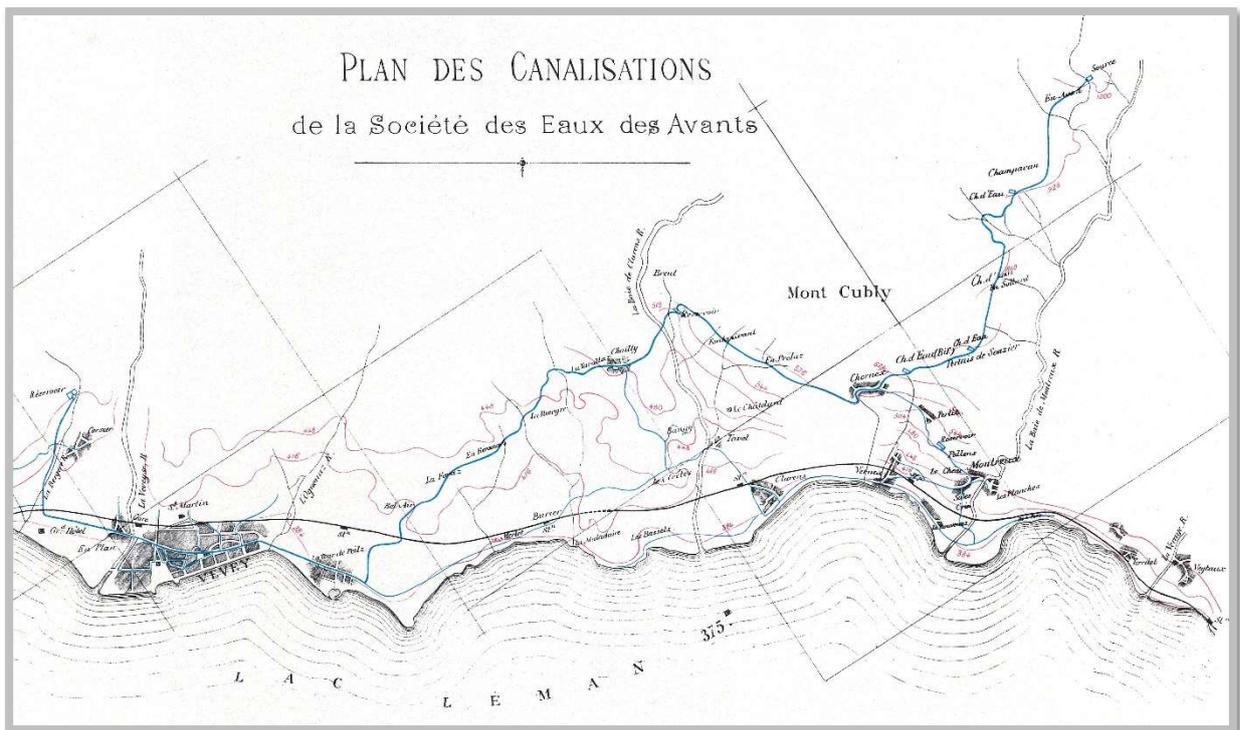


Fig. 9. Plan des canalisations de la Société des Eaux des Avants, sans date, env. 1870

Les villages inférieurs de la Commune des Planches sont reliés à ce même réseau dès 1871. L’approvisionnement des hôtels et des habitants « des bas » semble ainsi assuré. Cela dit, le développement de la région à cette époque est si important, que la Société des Eaux des Avants a dû faire l’acquisition de plusieurs sources, notamment dans la chaîne des Verreaux pour compléter l’offre et ce, même avant 1900.

Au tournant du siècle, une nouvelle question se pose : était-il judicieux de confier la distribution d’un bien aussi essentiel que l’eau à une société privée, même si cette dernière respectait très bien ses engagements?¹⁷ Après avoir trouvé un accord avec le conseil d’administration de la Société des Eaux des Avants, les Communes de Corseaux, Corsier, Vevey, La Tour-de-Peilz, Le Châtelard, Les Planches et Veytaux décident de racheter la

société pour le prix de CHF 2'100'000.— et de créer le service des eaux Vevey-Montreux.¹⁸

Dès le 1er janvier 1900, c’est lui qui approvisionne en eau les 30'000 habitantes et habitants des bas de la région. Du fait de la forte déclivité, la distribution de l’eau dans les villages des hauts de Montreux était encore gérée par des réseaux annexes, villageois et parfois privés¹⁹.

Dans les années suivantes, la demande en eau continue sa forte croissance : la population croît tout comme le volume d’utilisation personnelle. On passe ainsi d’une utilisation moyenne de 315 litres par personne en 1910 à 530 litres en 1970, alors que la population passe de 36'000 habitants à 52'000 dans la même période²⁰. Le service des eaux n’aura ainsi cessé de prospecter et acquérir de nouvelles sources, à l’image de la source du

Bouveret supérieur, dont l'eau est acheminée jusqu'à Clarens dès 1924.²¹

On dénombre également plusieurs périodes de sécheresse qui mettent à mal les nappes phréatiques et nécessitent, notamment en 1906, mais aussi dans les années 1947-1949 ou 1962 et 1963, des mesures telles que la diminution du débit des fontaines et l'arrêt de la distribution d'eau aux particuliers pendant la nuit²².

À la fin de la première guerre mondiale, la plupart des administrations de villages demandent aux Communes des Planches et du Châtelard de reprendre en charge les services publics dont elles étaient responsables. Des 22 administrations villageoises reconnues par le Conseil d'État dans les années 1870, on passe à 3 dans les années 1930²³. Seules subsistent alors trois « fractions de communes » : Les Planches et Chênes-Sâles-Crin et Glion.

Alors que les deux premières vivent depuis 1616 de l'eau que leur a accordé le bailli bernois, le village de Glion a, lui, connu beaucoup de difficultés pour s'approvisionner en eau, de par sa situation en altitude et par son développement hôtelier spectaculaire à la fin du XIXe siècle. Une des sources approvisionnant le village va même malheureusement être contaminée à la sortie de la deuxième guerre mondiale entraînant un épisode de fièvre typhoïde en 1945 qui fera 16 victimes et plus de 100 malades.

Si aucune responsabilité pénale n'a été établie dans cet événement tragique, l'administration du village de Glion sera soulagée de confier la distribution de l'eau au service des eaux Vevey-Montreux dès la fin des procédures administratives, en 1955.²⁴ Ne restaient alors

que les villages de Chêne-Sâles-Crin et des Planches qui ont continué à distribuer de l'eau dans les habitations de la Vieille Ville jusqu'en 2013, date à laquelle ils ont confié cette tâche à un service des eaux dédié, le Service des Eaux du Maralley.

Au terme de ce tour d'horizon, on aura donc compris que l'approvisionnement en eau qui paraît aujourd'hui aller de soi a connu par le passé bien des vicissitudes !

... quant aux lecteurs et lectrices qui seraient curieux de goûter ces eaux qui ont désaltéré nos ancêtres depuis des siècles, on les invite à se rendre à l'une des fontaines de la Vieille Ville, où coulent aujourd'hui encore les eaux du Maralley, ou à la fontaine de Vernex, à la rue du Centre, pour tester les vertus désaltérantes et curatives des eaux alcalines si prisées des touristes de la Belle Époque.



Fig. 10. Fontaine de Vernex, située à la rue du Centre alimentée par les eaux alcalines de Montreux, photographie Commune de Montreux, 2016

Archives de Montreux, mars 2025

BIBLIOGRAPHIE :

- BOURQUIN, Gilles, 2014. La mise en place des réseaux d'adduction d'eau dans l'Arc lémanique vaudois (1865-1883) : la privatisation au service du développement régional. UNIL, mémoire de maîtrise
- FAVRE, Philippe, et al., 2004. Autrefois Montreux s'appelait Vernex : histoire du village de Vernex à travers les siècles. Montreux. Montreux, Association des propriétaires du village de Vernex
- HELLER, Geneviève, 1979. « Propre en ordre » : habitation domestique 1850-1930 : l'exemple vaudois. Lausanne : Editions d'En-Bas
- ILLI, Martin, 2016. Adduction d'eau, in Dictionnaire historique suisse (DHS). Disponible à l'adresse : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007860/2016-08-24/> (consulté le 28.02.2025)
- JORIS, Elisabeth, 2015. "Lessive", in: Dictionnaire historique de la Suisse (DHS). Disponible à l'adresse <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016237/2015-01-27/> (consulté le 02.03.2025)
- LÜTHI, Dave, 2012. Le compas et le bistouri : architectures de la médecine et du tourisme curatif. L'exemple vaudois (1760-1940). Lausanne : Editions BHMS
- MEYSTRE-SCHAEREN Nicole, 2015. Les fractions de communes à Montreux : complexité administrative ou opportunité pour le développement de la région ? in Revue historique vaudoise 123, pp. 235-249
- MOREL, Jacques 1988., Montreux-Baugy : la villa romaine. Bâle : Société Suisse de préhistoire et d'archéologie
- MUSEE DE MONTREUX, 2025. L'eau minérale Montreux alcaline, et L'eau des villages. Panneaux de l'exposition permanente du musée.
- SERVICE DES EAUX DE VEVEY-MONTREUX, 1970. Un siècle de distribution d'eau dans la région de Vevey-Montreux. Montreux : imprimerie Corbaz
- SERVICE INTERCOMMUNAL DE GESTION SIGE, 2018. Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2018, p. 1. Disponible à l'adresse : https://www.sige.ch/wp-content/uploads/2020/12/bulletin_info_qualite_eau_2018.pdf (consultation le 13.03.2025)
- ARCHIVES DE MONTREUX. Sous-fonds du village de Villages de Chêne, Sâles, Crin, VILL-01. Procès-verbaux de l'assemblée du village VILL-01-A-03 et VILL-01-A-04. Arrêt baillival concernant un litige d'eau et fontaine entre Chêne-Sâles et les Planches, 1616, VILL-01-H-E-01
- ARCHIVES DE MONTREUX. Sous-fonds du village des Planches, VILL-02. Procès-verbaux de l'assemblée du village des Planches, VILL-02-A-05
- ARCHIVES DE MONTREUX, Fonds de la Commune de Montreux, Convention. Organisation du service des eaux des communes achetant en commun ou indivisément les sources appartenant à la société des eaux des Avants (1899), Mtx-E-a-3042

PROVENANCE DES ILLUSTRATIONS :

- Illustration page de titre. Commune de Montreux, collection iconographique cellule de communication, photo. Céline Michel, 2022
- Figure 1. Archives de Montreux, Fonds René Koenig, PP243-B-04-fk2013
- Figure 2. Archives de Montreux, Fonds de la société villageoise de Brent et environs, PP113-I-050
- Figure 3. Archives de Montreux, Collection iconographique communale, ICO-B-AM000050
- Figure 4. Archives de Montreux, Fonds René Koenig, PP243-A05-02-fkdia-0304
- Figure 5. Archives de Montreux, Fonds Ch. C. Riolo, PP087-B-1-a-B-01-34-004
- Figure 6. Archives de Montreux, Fonds René Koenig, PP243-B-10-093-008
- Figure 7. Archives de Montreux, Fonds René Koenig, PP243-E-03-0029
- Figure 8. Archives de Montreux, Feuille d'avis de Montreux, avril 1900
- Figure 9. Service des Eaux Vevey-Montreux, 1970, p. 7
- Figure 10. Photographie Commune de Montreux, 2016.

NOTES :

1. MOREL, 1988
2. Archives de Montreux, VILL-02-A-05. Procès-verbaux de l'assemblée du village des Planches, 13.01.1852
3. Archives de Montreux, VILL-02-A-05. Procès-verbaux de l'assemblée du village des Planches, 17.01.1842
4. ILLI, Martin, 2016
5. JORIS, Elisabeth, 2015
6. Archives de Montreux, VILL-01-H-E-01. Arrêt baillival concernant un litige d'eau et fontaine entre Chêne-Sâles et les Planches, 1616
7. Archives de Montreux, VILL-01-A-03. Procès-verbaux de l'assemblée des villages de Chêne, Sâles et Crin, 16.02.1834
8. Archives de Montreux, VILL-01-A-04. Procès-verbaux de l'assemblée des villages de Chêne, Sâles et Crin, 28.08.1848
9. HELLER, Geneviève, 1979, pp. 129 et suivantes
10. HELLER, Geneviève, 1979, p. 137
11. MUSEE DE MONTREUX, 2025
12. LÜTHI, Dave, 2012, p. 122
13. MUSEE DE MONTREUX, 2025
14. LÜTHI, Dave, 2012, p. 123
15. SERVICE DES EAUX VEVEY-MONTREUX, 1970, p. 1
16. Idem, p. 6
17. Idem, p. 10
18. Idem, p. 12 ; Archives de Montreux MTX-E-a-3042
19. Idem, p. 12
20. Idem, p. 28
21. SIGE, 2018, p. 1
22. SERVICE DES EAUX VEVEY-MONTREUX, 1970, p. 14
23. MEYSTRE-SCHAEREN, 2015, p. 241 et 246
24. Idem, p. 248